



4 **NEGOCIATION D'UN ACCORD PLURIANNUEL SUR L'AVENIR DE RENAULT EN FRANCE**

Renault continue la saignée de ses effectifs !

La direction générale après nous avoir expliqué en long et en large lors des Observatoires Des Métiers, que nous étions trop nombreux et nous dépensions trop d'argent ! Comme à son habitude, la direction oublie de se remettre en cause sur ses propres responsabilités qui ont conduit l'entreprise là où elle est aujourd'hui. En revanche les boucs émissaires sont toujours, les salariés.

A nous salariés de pallier les manquements et l'absence de stratégie industrielle de nos dirigeants et de subir les conséquences sur nos conditions de travail, notre fiche de paie et de notre avenir professionnel !



Gestion des Emplois, Parcours Professionnel (anciennement GPEC)

Une fois de plus, le Groupe Renault utilise un dispositif réglementaire pour faire fondre ses effectifs et accompagner la stratégie uniquement financière de la Direction Générale. Les législateurs ont fait évoluer le dispositif en GEPP dont l'objectif est le maintien dans l'emploi des salariés en favorisant la formation qualifiante en vue des évolutions de l'entreprise et des métiers.

Ces dispositifs ne concernent que l'ingénierie et le tertiaire, les salariés des sites industriels ne pourront pas y adhérer !

Rupture Conventiennelle Collective

La direction propose une RCC dans les mêmes conditions que la précédente : les indemnités de rupture du contrat de travail et une prime supra-légale de 1 mois pour 5 ans d'ancienneté à 8 mois pour 25 ans d'ancienneté. Pour certains cadres ayant une carrière complète chez Renault cela représente 36 mois de rémunération brute.

A la question de la CGT concernant le coût d'une telle mesure, la direction refuse de répondre ! Dans le budget 2021, la direction a provisionné près de 650 millions d'euros pour restructuration, de quoi investir dans les usines et dans les projets d'avenir ! Malheureusement l'entreprise choisit la casse de l'outil

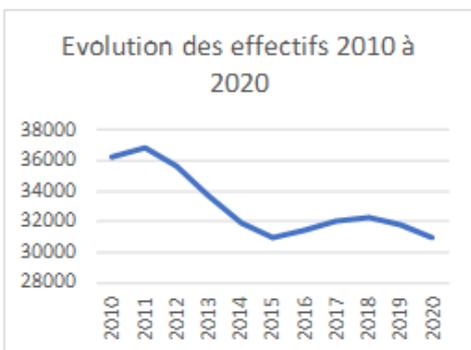
industriel, les projets, l'emploi chez Renault et dans la filière automobile.

Dispense d'Activité

Les conditions pour accéder à la DA sont identiques au précédent accord, à savoir pouvoir prétendre à la retraite dans les 3 années suivant la signature du contrat. Seuls les salariés pouvant prétendre à la RCC pourront accéder à la DA. Les dates du nouvel accord de la DA seront du 1^{er} février 2022 au 1^{er} janvier 2023. La proposition de la direction, concernant l'indemnité est de 70% du salaire brut reconstitué

L'objectif des différents outils est une fois de plus pousser à la porte les salariés au mépris de notre travail, de notre expérience et savoir-faire !

Où en est l'entreprise après les accords de compétitivité de 2013 et 2016 !



En 10 ans, les effectifs de Renault n'ont fait que baisser. Ce constat est encore plus accablant en prenant en compte les 3220 salariés « hors activité » en 2020. Les effectifs en activité sont environ 27 700 soit une perte de 10 000 salariés par rapport à 2010.

La direction promettait en 2013 un volume de 900 000 véhicules, en 2016 le volume était de 750000. **L'objectif du nombre de véhicule n'a jamais été atteint et les salariés en ont subi les conséquences** (Capital Temps Collectif, Jour Non Travaillé et Activité Partielle) et peuvent remercier les organisations syndicales signataires des précédents accords !

La direction continue avec son chantage à l'activité en échange de promesses jamais tenues !

Sur le fond, la direction ne change pas sa ligne, elle bouge juste les virgules pour que ses propositions deviennent plus acceptables et faciles à vendre pour les futurs signataires de cet accord rétrograde. Elle maintient les reculs sociaux sur l'organisation du temps de travail pour pouvoir avoir à sa disposition les congés des salariés et ainsi mettre en place une flexibilité à outrance.

Les suppressions de près de 1700 postes supplémentaires au minimum sont inscrits dans le marbre, la direction espère faire passer la pilule en annonçant la création de 2500 emplois dont 700 sont déjà promis dans un autre accord « Renault Electricity » sur le périmètre de la France.

D'autre part, la direction ambitionne de produire 700 000 véhicules par an en France soumis à la signature

de l'accord. A titre d'indication, la R5 électrique coûtera 27 000€ ! Qui achètera les véhicules à ce prix-là ? Certainement pas une grande partie des salariés de Renault quand on connaît le niveau des salaires dans notre entreprise ! Et comment faire confiance à la direction générale sur la garantie de production de tels volumes annoncés ?



Salariés de Renault, vous avez, depuis le premier accord de compétitivité en 2013, fait confiance à d'autres organisations syndicales pour une nouvelle fois en arriver à un énième accord de compétitivité qui nous emmène inexorablement vers une régression des droits collectifs et avantages sociaux auxquels nous pouvons prétendre aujourd'hui.

Qui restera pour faire le travail et affronter les défis de la mobilité de demain ?

La CGT propose pour le Groupe Renault, un projet industriel, social, Humain :



- ✓ **Un départ, une embauche pour tous les dispositifs de départ**
- ✓ **Favoriser la transmission des métiers, du savoir-faire**
- ✓ **Une gestion de la fin carrière, l'entreprise propose un départ progressif sur 3 ans**
- **Formation obligatoire d'un salarié pour assurer la continuité du métier**
- **Dispense d'Activité : indemnité à 100% pour les salariés**
- ✓ **Un système de retraite Groupe Renault, au volontariat pour :**
- **Les personnes soumises à la pénibilité, posté, horaires atypiques à 55 ans**
- **Les autres salariés à 60 ans**

Toutes ces dispositions doivent être accessible à l'ensemble des salariés Groupe Renault, filiales industrielles, commerciales et financières.

**LA DIRECTION AVANCE ET FAIT RECULER LES DROITS DES SALARIES, accompagnée par certaines organisations syndicales, qui signent tous les accords qui ont conduit Renault dans le « mur » !
Salariés, il vous appartient de les interpeller !**

Renault est responsable de pousser dans la précarité et au chômage un trop grand nombre de salariés, intérimaires et prestataires. L'ensemble de la filière automobile nationale subit directement la stratégie financière du Groupe Renault et ses abandons industriels et cela n'augure rien de bon pour l'insertion et l'avenir de nos enfants dans le monde du travail !



Salariés, notre DEVOIR est de REAGIR et d'AGIR COLLECTIVEMENT !